

DESCRIPTION DU POSTE	
Intitulé du poste	Adjoint(e) au responsable régional de la politique immobilière de l'État au sein de la direction régionale des finances publiques du Grand Est et du département du Bas Rhin.
Référence interne	
Date de vacance	01 mars 2023
Date de publication	Par défaut jour de la publication sur la PEP
Date limite de dépôt des candidatures	31 janvier 2023
Grade	Niveau A+
Lieu d'exercice	Direction régionale des finances publiques du Grand Est et du département du Bas Rhin Mission régionale de la Politique immobilière de l'Etat Région Grand Est 4 place de la République CS51002 67070 Strasbourg Cedex
Descriptif employeur	Créée par le décret n°2008-310 du 3 avril 2008, la direction générale des finances publiques (DGFIP) est chargée de nombreuses missions dont elle assure la conception et la mise en œuvre. Elle dispose à cette fin de services centraux et d'un important réseau déconcentré, présent sur l'ensemble du territoire national, en métropole et dans les outre-mer. La DGFIP est une administration d'autorité au cœur du fonctionnement de l'État et des finances publiques, interlocutrice privilégiée des entreprises et des collectivités locales. Chacun de ses agents incarne cette image du service public d'État, avec ses valeurs d'intégrité, de neutralité et de secret professionnel. Les directions régionales des finances publiques sont principalement chargées des missions suivantes : • missions fiscales : assiette, contrôle et recouvrement des impôts, cotisations et taxes de toute nature, tenue du cadastre et de la publicité foncière ; • missions de gestion publique : contrôle et paiement des dépenses publiques, production des comptes de l'État, établissements, vérification de l'utilisation des fonds publics, opérations de trésorerie de l'État, gestion des dépôts de fonds et activité de préposé de la Caisse des dépôts et consignations, gestion domaniale, action économique et financière. Certaines missions relèvent, en outre, directement de la responsabilité du directeur régional des finances publiques, notamment la politique immobilière de l'État et le contrôle budgétaire régional. Par ailleurs, les directions régionales des finances publiques exercent des missions spécifiques au plan régional (expertise économique et financière des investissements publics, autorité de certification, tutelle sur les ordres régionaux des experts-comptables). Des structures à compétence supra-départementale leur sont rattachées.
Environnement général de l'emploi	La politique immobilière de l'État (PIE), avec ses 192 000 bâtiments et 94 millions m² de surface utile brute (SUB) représentant un parc de très grande ampleur est entrée dans une nouvelle phase avec pour objectifs principaux de doter l'État d'une véritable stratégie de pilotage du parc immobilier et de replacer la performance économique et environnementale au cœur de la décision immobilière. L'une des traductions de ces nouvelles orientations est le renforcement des acteurs de la PIE, et en particulier du responsable régional de la politique

immobilière de l'État (RRPIE), afin de décliner, au niveau régional, la PIE définie par la Direction de l'Immobilier de l'État.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales

Placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur régional des finances publiques (DRFiP), et sous l'autorité fonctionnelle du Préfet de région, le RRPIE, représentant de la DIE au niveau régional dont il déploie la PIE sur le territoire, et assisté de ses collaborateurs (équipe de 7 à 9 personnes) est chargé de :

a) Piloter la stratégie immobilière au niveau régional

La MRPIE assiste le préfet de région, responsable de la stratégie immobilière en région (décret du 29 avril 2004) dans les domaines suivants :

- la détermination et la mise en œuvre des stratégies patrimoniales du schéma directeur immobilier régional (SDIR) ;
- la co-animation, avec le SGARE, de l'instance de gouvernance locale de la PIE (Conférence régionale de l'immobilier public – CRIP) ;
- l'expertise des projets immobiliers des services de l'Etat et de ses opérateurs (pour examen en CRIP pour les projets inférieurs à 5 M€, en CNIP pour les plus importants) ;
- la valorisation des actifs du patrimoine immobilier régional.

b) Accompagner les projets immobiliers :

- la MRPIE accompagne, le plus en amont possible, les porteurs de projets immobiliers des administrations, en liaison avec les services domaniaux de la DRFiP et des DDFIP, pour recueillir les besoins, les traduire en termes immobiliers et rechercher les solutions domaniales ou locatives adaptées,
- dans le cadre de différents programmes de rénovation (cités administratives, relance, résilience, ...), la MRPIE assure le suivi de la bonne mise en œuvre des projets qui ont été sélectionnés par la DIE pour leurs performances immobilières et énergétiques.

c) Assurer l'animation des acteurs locaux de la PIE :

- les acteurs internes à la DGFIP (correspondants départementaux de la PIE - CDPIE, services locaux du domaine) au niveau départemental ;
- les autres acteurs interministériels (dans le cadre de la co-animation de la CRIP avec le SGARE).

Au-delà des missions de représentation et de suppléance du RRPIE, l'adjoint(e) au RRPIE est plus particulièrement chargé(e) de certaines missions et dossiers spécifiques : appui à l'animation des CDPIE, préparation des CRIP, suivi des campagnes annuelles de contrôle des conventions d'utilisation (CDU) et de mise à jour des référentiels techniques, actualisation du vivier des actifs immobiliers et revues du stock en lien avec les services de gestion du Domaine des cinq départements (SLD, PGD).

• Contraintes, attraits et astreintes liées au poste :

- ✓ forte disponibilité,
- ✓ travail en réseau (SGARE, CRIP, DREAL, DDT, services immobiliers, etc.),
- ✓ déplacements dans la région (permis B requis) ,

PROFIL RECHERCHÉ

Descriptif du profil recherché	<u>Formation et compétences</u> Agent de catégorie A+ ayant une formation ou une expérience confirmée dans le domaine immobilier. Une candidature issue des corps techniques de l'État serait appréciée. <u>Expériences ou savoir-faire en :</u> • Management de projets ; • Gestion patrimoniale ; • Analyse technique, financière et budgétaire des opérations immobilières ; • Piloter/animer une politique publique ; • Comptabilité publique • Élaboration de marchés partenariaux. <u>Aptitudes et qualités :</u> • Conseiller et préconiser ; • Animer des réunions de haut niveau; • Manager une équipe et un réseau ; • Rédiger des rapports d'études ; • Capacité à travailler à un niveau hiérarchique élevé et en interministériel ; • Très bon relationnel, diplomatie ; • Goût pour la conduite de projet (fonction en forte évolution) ; • Réactivité, bonne organisation, sens du travail en équipe et en réseau. Emploi ouvert aux fonctionnaires. Le recrutement sera effectué dans le cadre d'un détachement ou en PNA à équivalence de grade avec celui détenu dans l'administration d'origine et à l'échelon comportant un indice égal ou immédiatement supérieur à celui détenu précédemment.
---------------------------------------	---

COMMENT POSTULER

Personne à contacter pour tout renseignement sur le poste	Olivier GERMAIN – Responsable Régional de la Politique Immobilière de l'État tél : 06.80.68.68.55 courriel : olivier.germain@dgfi.finances.gouv.fr Georges KUNTZ (actuel titulaire) Adjoint au RRPIE tél 06.75.65.53.75 courriel : georges.kuntz@dgfi.finances.gouv.fr <u>Personnes à contacter s'agissant de la situation administrative du poste :</u> Nathalie METZ, inspectrice divisionnaire Tél. : 01.53.18.00.88 Léonor MINO, inspectrice Tél. : 01.53.18.01.82 David LETERRIER, inspecteur Tél. : 01.53.18.04.73
Dépôt des candidatures	Le dossier de candidature doit être transmis dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication du présent avis sur la place de l'emploi public, Le dossier de candidature doit impérativement comprendre : - une lettre de motivation ; - un curriculum vitae détaillé. - d'un état de services établi par le service RH du corps d'origine ; - du dernier arrêté de situation administrative dans le corps d'origine et dans l'emploi occupé.